6ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 12/09/2024

Page: 1/7

Date: 29/08/2024

tenue sous la présidence de Monsieur Descombes, assisté(e)

de Monsieur Le Roux et Madame Tourre, Conseillers

En présence de Monsieur Moulinier, Rapporteur public

Monsieur Riaud, Greffier

01)	DOSSIER N° 2102173	RAPPORTEUR: Monsieur Gilbert Descombes
Γitre de l'affaire	affaire Demande d'annulation de la décision du 22 décembre 2020 du ministère des Armées portant refus de proctection fonctionnelle réparation des préjudices subis	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SOCIETE D'AVOCATS MAIRE TANGUY SVITOUXHKOFF HUVELIN GOURDIN NIVAULT
Défendeur	MINISTERE DES ARMEES	
02)	DOSSIER N° 2201414	RAPPORTEUR: Monsieur Gilbert Descombes
itre de l'affaire	Demande de condamner l'Etat à l'indemniser des préjudices subis e fonctions sans bénéficier de protection individuelle ou collective effic	n raison de son exposition à l'inhalation de poussières d'amiante dans l'exercice de ses ace
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SOCIETE D'AVOCATS TEISSONNIERE TOPALOFF LAFFORGUE ANDREU ASSOCIES
Défendeur	MINISTERE DES ARMEES	
03)	DOSSIER N° 2402009	RAPPORTEUR: Monsieur Gilbert Descombes
itre de l'affaire	Demande de condamner l'Etat à l'indemniser des préjudices subis en raison de son exposition à l'inhalation de poussières d'amiante dans l'exercice de fonctions sans bénéficier de protection individuelle ou collective efficace	
	fonctions sans bénéficier de protection individuelle ou collective effic	ace
	fonctions sans bénéficier de protection individuelle ou collective efficient Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	•	

6ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 12/09/2024

Page : 2 / 7

Date: 29/08/2024

04)	DOSSIER N° 2203383	RAPPORTEUR:	Monsieur Gilbert Descombes
Fitre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 21 avril 2022 du préfet des Côte Tourelle sur le territoire de Lamballe Armor au bénéfice de Lamballe d'utilité publique la constitution d'une réserve foncière en vue de l'ext	Terre et Mer, pris sur	le fondement de l'arrêté préfectoral du 21 avril 2022 déclarant
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Monsieur	Maître BLANQUE	ET Ronan (Cour)
	Madame	Maître BLANQUE	ET Ronan (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR COMMUNAUTE DE COMMUNES LAMBALLE TERRE ET MER	SELARL ARES (Cour)
05)	DOSSIER N° 2206326	RAPPORTEUR:	Monsieur Pierre Le Roux
	Demande d'annulation de la décision du 18 octobre 2022 du recteur d'un accident de service survenu le 22 janvier 2018, reconnu comme	de l'académie de Rer imputable au service	nes portant prolongation de congé pour invalidité temporaire au ti par une décision du 18 janvier 2019
itre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 18 octobre 2022 du recteur d'un accident de service survenu le 22 janvier 2018, reconnu comme Nom des parties	de l'académie de Rer	nes portant prolongation de congé pour invalidité temporaire au ti par une décision du 18 janvier 2019
itre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 18 octobre 2022 du recteur d'un accident de service survenu le 22 janvier 2018, reconnu comme	de l'académie de Rer imputable au service	nes portant prolongation de congé pour invalidité temporaire au ti par une décision du 18 janvier 2019
ritre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 18 octobre 2022 du recteur d'un accident de service survenu le 22 janvier 2018, reconnu comme Nom des parties	de l'académie de Rer imputable au service	nes portant prolongation de congé pour invalidité temporaire au ti par une décision du 18 janvier 2019
Fitre de l'affaire Demandeur Défendeur	Demande d'annulation de la décision du 18 octobre 2022 du recteur d'un accident de service survenu le 22 janvier 2018, reconnu comme Nom des parties Madame	de l'académie de Rer imputable au service	nes portant prolongation de congé pour invalidité temporaire au ti par une décision du 18 janvier 2019
Titre de l'affaire Demandeur Défendeur 06)	Demande d'annulation de la décision du 18 octobre 2022 du recteur d'un accident de service survenu le 22 janvier 2018, reconnu comme Nom des parties Madame RECTORAT DE L'ACADEMIE DE RENNES	de l'académie de Rer imputable au service Représentants RAPPORTEUR:	nes portant prolongation de congé pour invalidité temporaire au tile par une décision du 18 janvier 2019 des parties Monsieur Pierre Le Roux nvalides de la marine (ENIM) relative à la dotation indemnitaire et
Titre de l'affaire Demandeur Défendeur 06)	Demande d'annulation de la décision du 18 octobre 2022 du recteur d'un accident de service survenu le 22 janvier 2018, reconnu comme Nom des parties Madame RECTORAT DE L'ACADEMIE DE RENNES DOSSIER N° 2300390 Demande d'annulation de la décision du 17 octobre 2022 de l'établisse	de l'académie de Rer imputable au service Représentants RAPPORTEUR:	nes portant prolongation de congé pour invalidité temporaire au tile par une décision du 18 janvier 2019 des parties Monsieur Pierre Le Roux nvalides de la marine (ENIM) relative à la dotation indemnitaire et 20 et 2021
Demandeur Défendeur 06)	Demande d'annulation de la décision du 18 octobre 2022 du recteur d'un accident de service survenu le 22 janvier 2018, reconnu comme Nom des parties Madame RECTORAT DE L'ACADEMIE DE RENNES DOSSIER N° 2300390 Demande d'annulation de la décision du 17 octobre 2022 de l'établiss demande que l'établissement effectue une mise à jour de l'IFSE pour	de l'académie de Rer imputable au service Représentants RAPPORTEUR:	nes portant prolongation de congé pour invalidité temporaire au til par une décision du 18 janvier 2019 des parties Monsieur Pierre Le Roux nvalides de la marine (ENIM) relative à la dotation indemnitaire et 20 et 2021

6ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 12/09/2024

Page: 3 / 7

Date: 29/08/2024

07)	DOSSIER N° 2300396	RAPPORTEUR:	Monsieur Pierre Le Roux	
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision du 17 octobre 2022 de l'établissement national des invalides de la marine (ENIM) relative à la dotation indemnitaire et demande que l'établissement effectue une mise à jour de l'IFSE pour l'année 2022			
	Nom des parties	Représentants	des parties	
Demandeur	Madame			
Défendeur	ETABLISSEMENT NATIONAL DES INVALIDES DE	E LA MARINE		
08)	DOSSIER N° 2300414	RAPPORTEUR:	Monsieur Pierre Le Roux	
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 6 janvier 2023 du préfet d'Ille-et-Vilaine portant refus d'octroi de la nationalité française			
	Nom des parties	Représentants	des parties	
Demandeur	Monsieur			
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE			
09)	DOSSIER N° 2300470	RAPPORTEUR:	Monsieur Pierre Le Roux	
Fitre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 13 décembre 2022 du ministère des Armées portant changement d'affectation sans changement de résidence - incidence sur la date d'effet de mutation suite à réorganisation du centre d'identificatio des matériels de la Défense (CIMD)			
	Nom des parties	Représentants	des parties	
Demandeur	Madame			
Défendeur	MINISTERE DES ARMEES			
10)	DOSSIER N° 2300660	RAPPORTEUR:	Monsieur Pierre Le Roux	
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 2 janvier 2023 de la directrice interrégionale des services pénitentiaires de Rennes portant retenue effectuée sur rémunération pour absence de service fait le 15 décembre 2022 et donnant lieu à retenue de 1/30ème de rémunération mensuelle			
	Nom des parties	Représentants	des parties	
Demandeur	Monsieur			
Défendeur	GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICI	E		

6ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 12/09/2024

Page: 4/7

Date: 29/08/2024

11)	DOSSIER N° 2301922	RAPPORTEUR:	Monsieur Pierre Le Roux	
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 6 avril 2023 du préfet du Finistère portant refus d'octroi de la nationalité française			
	Nom des parties	Représentants	s des parties	
Demandeur	Madame			
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE			
12)	DOSSIER N° 2401464	RAPPORTEUR:	Monsieur Pierre Le Roux	
Fitre de l'affaire	Demande d'annulation de la lettre de licenciement prise par la directrice adjointe du CROUS de Rennes le 27 octobre 2023 et la décision de licenciement du 6 décembre 2023 prise par le directeur général du Centre Régional, ensemble la décision de rejet du recours gracieux du 15 janvier 2024			
	Nom des parties	Représentants	s des parties	
Demandeur	Monsieur	Maître DOUARD	Florian (Cour)	
Défendeur	CROUS DE RENNES	SELARL ARES		
13)	DOSSIER N° 2402264	RAPPORTEUR:	Monsieur Pierre Le Roux	
Γitre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 8 mars 2024 du Conseil nati d'agent de sécurité	onal des activités pri	vées de sécurité (CNAPS) portant retrait d'une carte professionnelle	
	Nom des parties	Représentants	s des parties	
Demandeur	Nom des parties Monsieur	Representants Maître LUCHEZ	-	

6ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 12/09/2024

Page : 5 / 7

Date: 29/08/2024

14)	DOSSIER N° 2002781	RAPPORTEURE: Madame Laurence Tourre	
Fitre de l'affaire	Demande indemnitaire - Demande de condamnation des societés Eiffage Rail Express, SNCF Réseau et SNCF Mobilités en réparation des préjudices subis par la réalisation et le fonctionnement d'une ligne à grande vitesse		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP	
Défendeur	EIFFAGE RAIL EXPRESS	SOCIETE D'AVOCATS URBINO	
	SNCF RESEAU	SOCIETE D'AVOCATS ADDEN AVOCATS	
	SNCF MOBILITES	SOCIETE D'AVOCATS HORIZONS (Cour)	
15)	DOSSIER N° 2002903	RAPPORTEURE: Madame Laurence Tourre	
itre de l'affaire	 Demande indemnitaire : demande de condamnation des societés Eiffage Rail Express et SNCF Réseau en réparation des préjudices subis par la réalisa et le fonctionnement de la ligne à grande vitesse 		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP	
Défendeur	SOCIETE EIFFAGE RAIL EXPRESS	SOCIETE D'AVOCATS URBINO	
	SNCF RESEAU	SOCIETE D'AVOCATS ADDEN AVOCATS	
16)	DOSSIER N° 2004493	RAPPORTEURE: Madame Laurence Tourre	
Titre de l'affaire	Demande indemnitaire : demande de condamnation des sociétés Eiffage Rail Express et SNCF Réseau en réparation des préjudices résultant des travaux publics ayant conduit à la réalisation de la Ligne Grande Vitesse Bretagne-Pays-de-Loire (LGV-BPL) ainsi que de l'existence et du fonctionnement de l'ouvrage.		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame	SOCIETE D'AVOCATS MARTIN AVOCATS	
	Monsieur	SOCIETE D'AVOCATS MARTIN AVOCATS	
	ON OF BEOEM		
Défendeur	SNCF RESEAU	SOCIETE D'AVOCATS ADDEN AVOCATS	

6ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 12/09/2024

Page: 6 / 7

Date: 29/08/2024

17)	DOSSIER N° 2102107	RAPPORTEURE: Madame Laurence Tourre	
Titre de l'affaire	Recours indemnitaire : Demande de condamnation de la société Eiffage Rail Express (ERE) et de la société SNCF Réseau au versement d'une somme en réparation des préjudices subis par des propriétaires résultant des travaux publics ayant conduit à la réalisation ainsi que de l'existence et du fonctionnement de la ligne LGV Bretagne – Pays de la Loire à proximité des immeubles au lieudit La Landelle sur la commune de Noyal-sur-Vilaine		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SOCIÉTÉ D'ARGENTRE	SOCIETE D'AVOCATS MARTIN AVOCATS	
	Madame	SOCIETE D'AVOCATS MARTIN AVOCATS	
Défendeur	EIFFAGE RAIL EXPRESS	SOCIETE D'AVOCATS URBINO	
	SNCF RESEAU	SOCIETE D'AVOCATS ADDEN AVOCATS	
18)	DOSSIER N° 2005194	RAPPORTEURE: Madame Laurence Tourre	
itre de l'affaire	Demande indemnitaire : Demande de condamnation le château de la ville de Vitré le 22 juin 2016	de la commune de Vitré en réparation des préjudices subis lors d'une chasse au trésor organisée dans	
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	SOCIETE D'AVOCATS BG ASSOCIES	
	Madame	SOCIETE D'AVOCATS BG ASSOCIES	
ntervenant	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE D'ILL	E-ET-VILAINE	
Défendeur	COMMUNE DE VITRE	CABINET D'AVOCATS COUDRAY	
19)	DOSSIER N° 2106631	RAPPORTEURE: Madame Laurence Tourre	
Titre de l'affaire	e Demande d'annulation de l'arrêté du 15 décembre 2021 du ministère de l'Intérieur portant refus du bénéfice de l'honorariat du grade de capitaine de police		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur		
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MEI	R	
		· -	

6ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 12/09/2024

Page: 7 / 7

Date: 29/08/2024

09 heures 30

20)	DOSSIER N° 2202253	RAPPORTEURE: Madame Laurence Tourre	
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision implicite du ministère de l'Intérieur portant rejet d'un aménagement de poste de travail et la mise en place du télétravail de manière régulière, et l'indemnisation des préjudices résultant des conditions de travail		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	SKOR AVOCATS (Cour)	
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER		
21)	DOSSIER N° 2306139	RAPPORTEURE: Madame Laurence Tourre	
Titre de l'affaire	ire Demande d'annulation des décisions des 21 juin et 10 juillet 2023 du préfet du Finistère portant rejet d'une demande de passeport de nationalit pour un enfant mineur		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame	Maître CALONNE DU TEILLEUL Dorothée (Cour)	
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE		

Arrêté le 29/08/2024 Le président du tribunal

ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 12/09/2024

Page: 1/1

Date: 29/08/2024

tenue par Monsieur Le Roux, magistrat-désigné En présence de Monsieur Moulinier, Rapporteur public Monsieur Riaud, Greffier

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2206032	RAPPORTEUR:	Monsieur Pierre Le Roux
Titre de l'affaire	Demande d'enjoindre au département du Morbihan de communiquer à	un agent contractu	el l'intégralité des pièces manquantes de son dossier individuel
	Nom des parties	Représentants	s des parties
Demandeur	Madame		
Défendeur	CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU MORBIHAN		
	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MALESTROIT	SOCIETE D'AVO	OCATS LEXCAP
Observateur	COMMISSION D'ACCES AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS		

Arrêté le 29/08/2024 Le président du tribunal